

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFI	Date	21 août 2026
Numéro	26.157	Heure	14h32

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste		Lié à (facultatif) : ad
Titre : Pour l'adoption d'une stratégie et la création d'un plan cantonal de protection contre les fortes chaleurs dans les lieux de formation du canton		
Contenu : Le Grand Conseil invite le Conseil d'État, dans le prolongement des mesures déjà prises, à mettre en place, en collaboration avec les communes et les cercles scolaires, un plan cantonal de protection contre les fortes chaleurs, ainsi qu'une stratégie à long terme pour l'adaptation des lieux de formation du canton aux conséquences du réchauffement climatique. D'une part, le plan cantonal de protection contre les fortes chaleurs permettra de : 1. Définir des seuils mesurables de température à partir desquels les cours doivent être adaptés, notamment en les déplaçant dans des locaux plus frais ou à l'extérieur, voire en les suspendant lorsque les fortes chaleurs présentent un risque pour la santé des élèves ; 2. Établir des directives concernant l'organisation des examens en période de fortes chaleurs, notamment en matière d'horaires, de pauses, de répartition des examens et, si nécessaire, de leur report ; 3. Établir des directives concernant l'aération des salles de classe, notamment en favorisant l'aération durant les premières heures de la matinée, lorsque les températures extérieures sont plus basses ; 4. Identifier les salles de classe particulièrement exposées à la chaleur et prévoir, en priorité pour celles-ci, l'installation de dispositifs de ventilation adaptés et de thermomètres permettant de contrôler la température des salles ; 5. Mettre à disposition des directions et des enseignant-e-s une liste d'activités pédagogiques adaptées aux fortes chaleurs, notamment des sorties en forêt, dans des musées ou dans d'autres lieux moins exposés à la chaleur ; 6. Instaurer des règles de sécurité pour les activités en extérieur, notamment en matière de limitation des efforts physiques, d'hydratation, d'accès à des espaces ombragés et de protection contre l'exposition directe au soleil ; 7. Sensibiliser et former le personnel scolaire aux risques liés aux fortes chaleurs chez les enfants et les adolescent-e-s, notamment à la reconnaissance des signes de déshydratation, de malaise ou d'épuisement liés à la chaleur, ainsi qu'aux mesures à prendre dans ces situations. D'autre part, la stratégie à long terme d'adaptation des lieux de formation aux conséquences du réchauffement climatique prévoira des mesures concernant : 1. La végétalisation des cours de récréation et des établissements relevant du canton, ainsi que l'encouragement de telles mesures dans les lieux de formation relevant des communes ; 2. L'amélioration de la ventilation des salles de classe et de la protection des établissements relevant du canton contre le rayonnement solaire, en privilégiant autant que possible des solutions sobres en énergie, ainsi que l'encouragement de telles mesures dans les établissements relevant des communes ; 3. L'aménagement de points d'eau et de zones ombragées en suffisance dans les lieux de formation relevant du canton, ainsi que l'encouragement de telles mesures dans les lieux de formation relevant des communes ; 4. L'adaptation des horaires quotidiens et du calendrier scolaire, notamment en ce qui concerne les périodes de cours, les dates de rentrée et les périodes d'examens, pour répondre aux enjeux liés à l'augmentation des épisodes de fortes chaleurs.		
Développement (obligatoire) : Les épisodes de fortes chaleurs ne sont plus des événements exceptionnels en Suisse. Ils tendent à devenir plus fréquents, plus longs et plus intenses, tout en survenant plus tôt dans l'année. Le canton de Neuchâtel est lui aussi particulièrement concerné. Lors de l'été 2026, Neuchâtel a enregistré un nouveau record absolu de température avec 38,1°C et figurait parmi les villes ayant enregistré le plus grand nombre de journées de canicule¹.		

Cette situation a eu des conséquences concrètes pour les lieux de formation du canton. Lors de la canicule de juin 2026, des mesures ont dû être prises : cours rendus facultatifs ou suspendus, cortèges annulés et activités scolaires adaptées. Ces décisions ont permis de répondre à l'urgence, mais elles montrent également la nécessité de disposer d'un cadre cantonal clair permettant aux autorités d'anticiper de telles situations plutôt que de devoir décider au cas par cas.

Les enfants et les adolescent-e-s sont particulièrement vulnérables face aux fortes chaleurs. Celles-ci peuvent entraîner une déshydratation, de la fatigue, des maux de tête et des malaises, mais également des difficultés de concentration et d'assimilation des nouveaux contenus d'apprentissage. Les enfants sont d'autant plus vulnérables face aux fortes chaleurs, dès lors que leur organisme ne régule pas leur température corporelle de la même manière que celui des adultes².

Face à ces risques, le canton doit, en collaboration avec les communes et les cercles scolaires, définir un cadre commun pour faire face aux épisodes de fortes chaleurs dans le prolongement des réflexions déjà menées jusqu'à présent. Aujourd'hui, les mesures peuvent différer d'un cercle scolaire à l'autre. Des règles communes sont nécessaires afin de garantir la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel, tout en tenant compte des réalités locales. Il doit notamment être possible de déterminer à partir de quelles températures l'enseignement doit être adapté, quelles mesures prendre pour les examens et comment organiser l'aération et l'utilisation des locaux. À ce sujet, l'association faîtière des enseignant-e-s suisses a récemment proposé un système à trois niveaux : un enseignement normal jusqu'à 26°C, une adaptation de l'enseignement entre 26 et 30°C et une suspension de l'enseignement ordinaire au-delà de 30°C³. Cette proposition constitue une base intéressante pour élaborer un cadre cantonal.

Sources :

¹<https://www.swissinfo.ch/fre/zurich%2C-bâle-et-neuchâtel-battent-des-records-absolus-de-chaleur/91661215>

<https://www.arcinfo.ch/neuchatel-canton/littoral/neuchatel-commune/neuchatel-ville/deja-43-jours-a-plus-de-30-degres-neuchatel-pulverise-son-record-1509161>

²<https://www.unicef.ch/fr/actualites/news/2026-06-25/les-vagues-de-chaleur-perturbent-lapprentissage>

³<https://www.rts.ch/info/suisse/2026/article/face-a-la-canicule-les-enseignants-reclament-des-mesures-nationales-29282722.html>

Demande spécifique liée au traitement

Urgence

NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Emma Gossin

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Fabienne Robert-Nicoud	Romain Dubois	Christian Mermet
Nathalie Ljuslin	Amina Chouiter Djebaili	Karim Djebaili
Laetitia Mauerhofer	Marius Hofer	Misha Müller
Marinette Matthey	Baptiste Hunkeler	Marie-Jeanne Tschudi
Hugo Clémence	Alina Oppikofer	Katia Della Pietra
Sarah Bertschi	Sandrine Chauvy	Mathias Gautschi
Yasmina Produit	Emil Margot	